

COMMUNE DE RUMES



DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE

2019 – 2024

Table des matières

Introduction	2
Volet budgétaire	4
Environnement et cadre de vie	6
Logement	10
Sécurité	11
Sport et Culture	14
Travaux	17
Emploi et économie	19
Solidarités nouvelles et citoyenneté	20
Services de proximité et communication	23
Conclusion	24

Introduction

Comme le prévoit le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, cette déclaration de politique communale a pour ambition de fixer les objectifs stratégiques, les grands axes et les moyens budgétaires adaptés à l'action politique que le Collège communal entend proposer au Conseil communal et à travers lui à la population rumoise durant la mandature qui commence.

Cette déclaration s'inscrit dans une démarche de gouvernance locale. Elle doit permettre de planifier la politique de gestion publique de notre commune et de la décliner en des objectifs opérationnels et des actions concrètes tout au long des six ans qui viennent.

Si ce document a valeur de référence en ce début de la mandature, il est néanmoins établi dans un contexte socio-économique qui ne manquera pas d'évoluer au fil des années. Le Programme Stratégique Transversal que nous établirons ensemble dans les prochains mois, constituera précisément un outil d'évaluation de ces objectifs et actions, en vue d'éventuelles adaptations ou révisions en fonction des contraintes extérieures, des opportunités, des nouveaux besoins, ou encore de circonstances imprévues.

Cette feuille de route sera donc demain soumise à une évaluation continue basée sur des indicateurs prédéfinis et permettra ainsi de juger de l'efficacité des actions programmées au regard des objectifs poursuivis et des moyens disponibles et, le cas échéant, de rectifier le tir.

Car, chacun le sait, faire preuve de discernement et savoir s'adapter aux circonstances de la route est un atout et une nécessité pour aller plus loin et construire l'avenir sur des bases solides et durables.

Penser l'avenir de notre commune : c'est effectivement de cela qu'il s'agit ici.

Pour cela, les champs d'action sont légion et ne sont pas tous du ressort des responsables politiques élus. Nous traversons des temps troublés au cours desquels la parole citoyenne s'est libérée, parfois sans ménagement ni retenue, pour dénoncer la frilosité des engagements pour le climat, pour les migrants, pour les droits de l'homme, pour la justice sociale, et dans bien d'autres domaines encore.

Au cœur de ce désenchantement sociétal, notre village peut être une « bonne étoile » en ce sens qu'elle fédère un maximum de bonnes volontés dans des actions diverses ... pour un monde plus juste, plus solidaire, plus humain. À nous donc de nous en donner les moyens.

Ces moyens, ce sont ceux des citoyens impliqués dans le sport et la culture, dans le soutien à nos PME, dans la vie associative, dans des actions en faveur de l'environnement ou de la propreté publique, mais aussi des citoyens qui veulent, plus qu'hier, être associés aux projets qui les concernent dans leur vie quotidienne.

Ces moyens, ce sont aussi ceux des membres de nos divers Personnels, qui occupent une place privilégiée dans leurs missions de service à la population. Il importe de leur fournir des conditions de travail à la mesure des attentes que nous plaçons en eux.

Ces moyens, ce sont encore ceux des élus que nous sommes. Des idées, nous en avons. Ce document nous permet d'exposer celles qui nous tiennent particulièrement à cœur.

Citoyens acteurs de la vie collective, Personnel mobilisé et valorisé, Elus responsables et soucieux de l'avenir, c'est à nos yeux le triptyque gagnant pour une commune vivante et dynamique.

Celle où chacun trouve sa place, celle où chacun contribue à promouvoir une vie en commun de qualité, à lui donner une vraie identité, à sauvegarder sa ruralité, à la doter d'infrastructures utiles et adaptées, à y soigner les petites choses du quotidien.

La volonté y est, dans le chef des membres du Collège, et, j'en suis convaincu, dans celui de l'ensemble des membres du Conseil. La volonté, mais aussi l'ambition et encore le dynamisme indispensables pour relever les défis des six ans à venir.

Il y a du pain sur la planche.

Les enjeux sont multiples. Ils sont sociaux, environnementaux, économiques. Ce document n'a pas vocation de les aborder tous, moins encore de les détailler, comme indiqué plus haut, mais d'en fixer les grandes orientations.

Ensemble, « mettons-nous à l'ouvrage » !

Volet budgétaire

Le décret du 19 juillet 2018 intégrant le Programme Stratégique Transversal (PST) dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation fixe le cadre général de la présente déclaration de politique communale en prévoyant que celle-ci comporte au moins les principaux projets politiques de la mandature naissante ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

La démarche n'est pas aisée, dans la mesure où, à ce stade, ne peuvent encore être précisément mesurés les effets des réformes en cours qui concernent, pour ne citer qu'elles, les aides à l'emploi, les pensions des agents communaux ou encore l'évolution des futures dotations communales aux zones de secours et de Police.

Le seul énoncé de ces quelques exemples nous fait saisir, si besoin en était, que la bonne gouvernance suppose une attention prioritaire à une gestion financière à long terme des finances communales. Cette saine gestion doit permettre le financement d'infrastructures importantes sans mettre en difficulté les finances locales et sans augmenter les additionnels communaux. La conclusion de nouveaux partenariats avec le Privé nous semble indispensable pour mettre en œuvre certains projets dont l'ampleur dépasse les capacités financières communales. Nous pensons notamment à la création d'une résidence avec services pour nos aînés.

Les résultats enregistrés lors des exercices précédents attestent d'une gestion « en bon père de famille », mais la prudence reste de rigueur pour les années à venir.

Les premières années de cette mandature constituent des années charnières dans l'évolution du personnel communal, tant administratif que de maintenance. Il nous importe de bien négocier ce virage, tout en veillant à l'application du Pacte pour une Fonction publique solide et solidaire, déjà en place chez nous. Un plan d'embauche sera actualisé en fonction des besoins.

Cela dit, le constat est évident : les efforts en matière de promotion de l'emploi, restent très importants.

Pour maintenir, comme c'est le cas, une fiscalité modérée, la gestion rigoureuse des frais de fonctionnement demeure un leitmotiv, et pas seulement au niveau des idées et des symboles. La lutte contre les gaspillages dans la gestion quotidienne doit nous mobiliser, tous et chacun(e). Le passage de l'éclairage public en led sur toute l'entité est un exemple significatif.

Le Collège communal souhaite montrer l'exemple : comme par le passé, tous ses membres abandonnent au profit de la commune, leur droit à la prime de fin d'année et le pécule de vacances qui correspond à leur fonction de mandataire de l'exécutif communal.

Dans les divers projets, le Collège privilégie(ra) systématiquement la recherche des subsides et de financements divers des projets locaux. Il répondra de manière volontariste aux appels à projets qui rencontrent nos besoins et nos attentes. Pour prendre exemple, ce sont les aides régionales pour le développement rural, l'achat de mobilier urbain, ou encore le projet d'infrastructures favorables à la mobilité douce, les subsides européens pour le projet de lutte contre les inondations dues aux crues de l'Elnon, le petit patrimoine pour le pont de la libération et la chapelle de la rue du Temple ...

Les synergies « Commune-CPAS » seront renforcées, comme cela vient de se faire tout récemment en intégrant le patrimoine du CPAS dans un marché conjoint de fourniture d'énergie. Les objectifs de cette démarche sont l'accentuation des économies d'échelle et une rationalisation justement mesurée.

De manière globale, l'ambition prioritaire est de maintenir un équilibre financier durable au bénéfice de nos concitoyens, sans alourdir sa charge fiscale.

Environnement et cadre de vie

Notre volonté est de réserver dans ce programme une place prioritaire à ce thème qui revêt une importance toute particulière dans la vie quotidienne de nos concitoyens. De nombreux domaines de l'action publique sont ici concernés.

La gestion des déchets et la propreté publique : une attente citoyenne légitime

Les citoyens demandent de pouvoir évoluer dans un environnement propre. Notre équipe « d'hommes verts » fait un travail remarquable ... qui est malheureusement à recommencer chaque semaine, la notion de propreté n'étant manifestement pas la même pour tout le monde.

Pour qu'une « commune où il fait bon vivre » ne soit pas qu'une simple formule, nous souhaitons, pour nos trois villages, lancer des actions nouvelles en faveur de notre environnement.

Des campagnes telles que « Be Wapp » (Pour une Wallonie plus propre) seront poursuivies. Le Collège appellera à une implication citoyenne accrue et la collaboration d'ambassadeurs (responsables d'un espace ou d'une rue) sera sollicitée.

Nous envisageons la création d'un service environnement en charge de la gestion des déchets, des économies d'énergie, de l'éducation à l'environnement et de l'initiation d'actions favorisant la propreté publique.

Cette démarche implique la mise en œuvre d'un plan communal de nettoyage et d'entretien de la commune : rues, sentiers, places, plaines de jeux ...

Les campagnes de sensibilisation au compostage à domicile, menées en partenariat avec l'intercommunale Ipalle seront poursuivies. Dans ce contexte, la prime communale pour ce type de recyclage est confirmée. Des guides composteurs de notre entité deviennent des acteurs de ces démarches éco-citoyennes.

Nous avons répondu à un appel à projets visant à l'installation, dans chacun des trois villages, de points d'apport volontaire (PAV) pour favoriser la diminution des déchets ménagers. Nous espérons être retenus pour pouvoir concrétiser ce projet dans les meilleurs délais.

La lutte contre les incivilités sera renforcée (déjections canines, cannettes, ...). Elles sont le fait d'une minorité dont l'irrespect mérite d'être sanctionné.

Soucieux de ne pas rester inactifs dans ce combat pour la propreté publique, nous serons particulièrement attentifs aux résultats obtenus par les communes-pilotes (Frasnes en Wallonie picarde) dans la récupération des cannettes qui polluent les bords de nos routes. Si les résultats enregistrés par ces communes s'avèrent positifs, nous n'hésiterons pas à leur emboîter le pas !

Dans ce contexte, des animations dans les écoles seront programmées et tous les services communaux seront encouragés à des économies notamment en matière de papier (réduction des impressions sur papier au profit d'envois par e-mail) et au tri sélectif des papiers-cartons.

Une première pour notre commune est la création d'un potager partagé. Celui-ci a rencontré un réel succès puisque cinq locataires ont pris possession de leur parcelle et cultivent, en famille ou avec l'aide d'amis, leur jardinet de façon responsable et écologique. Y est joint un compostage de quartier auquel viendra demain se greffer une réserve d'eau.

Dans la foulée, la commune a elle-même fait l'acquisition d'un système de compostage à l'intention de son personnel.

La création de nouveaux jardins collectifs, qui associe le compostage de quartier est à l'étude.

Dans un autre domaine, nous veillerons à réorganiser les opérations de dératisation.

La mobilité douce : un atout de notre ruralité à préserver et à développer

Beaucoup de visiteurs s'accordent à dire que les Rumois disposent d'un cadre de vie remarquable. La nature y est omniprésente et mérite toute notre attention. Dans le même temps, ce caractère champêtre doit pouvoir être apprécié de tous et particulièrement des amateurs de mobilité douce.

C'est pourquoi nous mettrons l'accent, en collaboration avec les citoyens intéressés et le personnel communal, sur l'entretien de l'ensemble de nos « voyettes » et sentiers. Ils n'en deviendront que plus attrayants, à la fois pour les sportifs (cyclotouristes, VTTistes ou joggeurs) que pour les promeneurs occasionnels.

Des circuits et balades (avec mention des points d'attraction) seront proposés pour permettre à tous de parcourir l'entité en toute sécurité.

Ainsi, la « voie de pierre » qui relie la rue du Sentier à la cité Soyer sera réaménagée sous peu et permettra aux usagers faibles de se déplacer sans crainte. Des subsides nous ont été promis pour cet aménagement qui permettra une liaison piétonne avec la rue du Moulin de Bachy.

La gestion de l'énergie : un enjeu majeur des années à venir

Soucieux de respecter son plan d'actions en faveur de l'énergie durable, notre commune a rejoint la « Convention des Maires » pour le Climat et l'Energie et s'est de la sorte engagée à réduire ses émissions de CO2 de 40 % d'ici 2030.

Dans ce contexte, des primes sont instaurées en vue de donner aux citoyens un signal supplémentaire permettant de réduire le recours aux énergies fossiles. Une nouvelle prime à l'audit énergétique des bâtiments, vient s'ajouter à trois autres qui promeuvent respectivement

l'installation d'unités photovoltaïques, l'acquisition de voitures électriques, et l'achat de vélos à assistance électrique.

Par ailleurs, un ambitieux plan d'investissement de quelque 370.000 € a débuté en 2018, avec l'objectif de remplacer, en 4 ans, la totalité des luminaires de l'éclairage public par des Led. Ce projet doit générer de substantielles économies de consommation et d'entretien qui permettront d'amortir l'investissement sur quelque 8 années.

Dans la même optique, notre intention est d'envisager la création d'une coopérative citoyenne pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du futur hall sportif.

La gestion des espaces verts : nouvelles conceptions, nouvelles actions

L'appauvrissement de la biodiversité est devenu une menace très importante pour notre avenir. Par nos choix politiques et quotidiens, nous pouvons arrêter l'érosion de la biodiversité.

La voie du « zéro pesticide » est engagée, l'objectif étant de limiter la diffusion de substances polluantes dans l'air, le sol et l'eau pour enrayer précisément l'érosion de la biodiversité. Cette contrainte sera saisie comme une opportunité : c'est là un des défis du développement durable. Elle suscitera des expériences de **gestion différenciée dans nos cimetières et espaces publics**.

Souhaitant contribuer à un cadre de vie agréable et respectueux de l'environnement et de la biodiversité, le Collège a inscrit notre Commune au concours « Wallonie en fleurs ». Le résultat a dépassé nos espérances, le jury indépendant ayant gratifié notre commune de 2 fleurs (sur 3). Cette distinction récompense le travail de nos ouvriers œuvrant aux espaces verts. Guidés par le rapport circonstancié du jury, nous avons la volonté de remettre le couvert et de continuer dans ce sens. Le Collège a déjà prévu des formations du personnel dans les mois prochains.

Particulièrement mises en évidence dans le rapport du jury, nous prévoyons l'extension des bandes fleuries et mellifères le long de nos voiries.

Nous pouvons également compter sur l'investissement de citoyens pour le partage de leur savoir-faire. La réussite de la Roseraie « Warren Mellington » en est une magnifique illustration. La création de ce superbe jardin amène des touristes, parfois venus de très loin, qui manifestent un intérêt particulier pour notre petite commune. Une nouvelle étape vient d'être franchie à ce sujet puisque que la Maison du Tourisme de Wapi vient de décider d'intégrer ladite roseraie dans les circuits de découverte de Wallonie picarde.

En collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), les opérations « village fleuri » et « jardins ouverts » seront poursuivies avec l'ambition d'y faire adhérer de plus en plus de citoyens.

Le partenariat avec le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut (P.N.P.E.) sera poursuivi dans plusieurs directions comme la lutte contre les plantes invasives, les campagnes de protection des batraciens ou encore l'adhésion, dans la délivrance des permis de bâtir, à l'atlas des paysages édité par le PNPE.

Il est important que chacun soit attentif et respectueux de notre environnement si nous émettons le souhait de léguer un cadre de vie de qualité à nos enfants et à leur descendance. Ce comportement est à susciter dès le plus jeune âge. C'est ainsi que notre intention est de continuer l'opération annuelle « Un enfant, un arbre », mais aussi la distribution d'arbres que le Collège propose sur fonds propres quand la commune n'est pas retenue par la Région Wallonne.

L'action annuelle « Eté solidaire » est aussi pour nous une opportunité de sensibiliser les jeunes engagés à la protection de notre cadre de vie.

Nous souhaitons relancer les étapes du plan « Maya » en valorisant le travail de nos apiculteurs et en concrétisant le projet d'installation de ruchers sur le site naturel du bassin d'orage de la rue du Pèlerin.

Les agriculteurs : des partenaires historiques dans la gestion de notre espace rural

Notre cadre de vie, nos campagnes, nos paysages ruraux sont façonnés par le monde agricole.

Il nous revient, demain comme hier, de les seconder dans l'élaboration des dossiers de reconnaissance des calamités agricoles.

Nous continuerons à nous impliquer dans l'organisation de conférences/débats et à les aider à trouver leur place dans de nouvelles pratiques et techniques agricoles respectueuses de l'environnement.

La promotion des circuits courts et la consommation de produits locaux font partie de notre programme. Très sensibles à ces aspects de consommation durable, nous offrons un sac de produits locaux aux nouveaux habitants et dans un sac réutilisable plutôt qu'un panier "décoratif" afin de préserver l'environnement.

Nous voulons aussi poursuivre avec nos agriculteurs les partenariats mis en place lors de différentes vagues d'intempéries (neige et inondations).

Logement

Selon l'Iweps (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique), la population de Rumes devrait baisser de 3.3% entre 2017 et 2035. Ces études statistiques doivent nous pousser à poursuivre l'effort en matière d'offre de logements.

La dernière mandature a vu aboutir la transformation des cures de Rumes et de La Glanerie et de nouveaux logements publics ont vu le jour au Clos Saint-Pierre et à la Résidence de la Baille.

D'autres logements sociaux et un logement d'insertion s'y ajouteront entre les maisons pour personnes âgées et les jardins partagés, toujours sur le site de la résidence de la Baille, contribuant d'une part à la densification du centre de Taintignies et d'autre part à la mixité sociale. Ces nouvelles constructions feront suite à un accord entre notre commune qui a cédé le terrain sous forme de bail emphytéotique et la Société de Logements du Haut-Escaut, maître d'œuvre du dossier. La collaboration déjà bien réelle entre la Commune et la SLHE s'intensifiera donc, tant au niveau du chantier cité qu'en termes d'entretien du patrimoine locatif et de gestion du Clos Saint-Pierre et des Résidences Eloi Minet et Soyer ainsi que de la cure de La Glanerie.

Suite à l'effort financier déjà fort important au Clos Saint-Pierre pour une entité de notre taille et aux difficultés budgétaires des autorités de tutelle, la collaboration avec des partenaires privés devra être poursuivie avec pour but de proposer du logement social ou moyen à toutes les tranches d'âge de notre population, et ce à prix raisonnable.

La poursuite de l'entretien de nos logements communaux reste une priorité : la gestion « en bon père de famille » continuera à être privilégiée et des travaux avec demande des subsides Ureba (visant les économies d'énergie) seront entrepris dès que les opportunités se présenteront.

La lutte contre les logements inoccupés sera poursuivie et intensifiée : l'objectif n'est pas de taxer, mais bien de motiver les propriétaires de logements vides à rénover leur bien afin de le louer ou le vendre et par là augmenter l'offre de logements tout en évitant des chancres qui nuisent à notre cadre de vie.

Dans le même ordre d'idées, nous poursuivrons notre collaboration avec l'A.I.S. (Agence Immobilière Sociale) qui aide les propriétaires à rénover certains logements tout en prenant en charge leur gestion : un win-win pour les deux parties.

Notre Service Urbanisme continuera à tout mettre en œuvre pour faciliter les démarches des candidats bâtisseurs ainsi que de ceux qui souhaitent rénover leur bien pour avoir un bâti de qualité.

Le Service Logement conseillera toujours ceux qui souhaitent rénover avec une panoplie de primes qui doivent amener à de substantielles économies d'énergie.

Tous les éléments précités ainsi que la présence sur notre entité de nombreux commerces, services, écoles, artisans, ... doivent concourir à infirmer les statistiques de l'Iweps mentionnées plus haut.

Sécurité

Le sentiment de sécurité : un élément prioritaire dans la vie en commun

Et les communes rurales, situées en bordure de frontière, sont évidemment plus perméables que d'autres à la délinquance qui, à la ruse, ajoute parfois la violence.

Il va de soi que les Services de Police sont en première ligne pour tenter de juguler ces phénomènes qui portent préjudice à la qualité de vie dans nos hameaux.

Plusieurs axes et actions sont à l'étude et devraient trouver une concrétisation, au moins partielle, dans des délais raisonnables.

Dans la prévention des cambriolages, nous veillerons à promouvoir le recours au service de techno-prévention (SAIS) qui est à la disposition de tout citoyen. Un membre de notre Commissariat suit d'ailleurs pour le moment une formation dans le but de renforcer cette offre de service gratuit.

Dans cette optique de sécurisation des biens, nous avons décidé d'investir dans des dispositifs de lutte contre les intrusions dans les logements communaux.

Toujours du côté de la prévention des cambriolages et des incivilités, nous avons déjà organisé plusieurs rencontres citoyennes sur les P.L.P. (Partenariats Locaux de Prévention) qui permettent au citoyen de s'impliquer dans des comités de vigilance au sein de leur quartier. Nous prévoyons de lancer prochainement une première expérience.

Nous insisterons à nouveau, et de manière récurrente, via le bulletin communal et des séances d'information pour des publics-cibles, sur les gestes qui permettent de prévenir les vols et les arnaques. Une attention sera portée sur l'organisation du démarchage à domicile, souvent propice à des intrusions illicites.

Il entre dans les intentions du Collège d'organiser des cours de self-défense afin d'acquérir les bons réflexes en cas d'agression. Dans le même ordre d'idées, nous pensons mettre en place des cours de premiers soins, à nos yeux importants pour sauver des vies.

La lutte contre la délinquance transfrontalière exige des moyens. Nous n'avons cessé de rappeler au Gouvernement Fédéral sa promesse de 2014 annonçant l'installation de caméras intelligentes (ANPR) le long de nos frontières. Les choses évoluent enfin et nous veillerons à ce que notre Zone soit « servie » rapidement.

De notre côté, nous continuerons les négociations entamées avec les responsables de la zone de police pour le placement de caméras à certains endroits sensibles de notre territoire.

La présence du Cap'tain sur notre territoire reste un sujet d'inquiétude, notamment pour les riverains des chaussées de Douai et Montgomery. Ils manifestent régulièrement et

légitimement leur courroux quand ils observent des dégradations à leurs biens, notamment du fait de chauffards sous influence à la sortie du dancing.

Les contacts avec le SPW, gestionnaire de ces voiries, ne produisent pas (encore ?) les résultats escomptés. Notre détermination reste intacte pour produire des (éléments de) solutions.

Avec le Bourgmestre de Tournai, nous continuerons à œuvrer, même si la tâche semble ardue, pour une uniformisation des horaires d'ouverture de toutes les discothèques, à l'échelon national.

Nous solliciterons aussi le renforcement des campagnes nocturnes contre la vitesse au volant.

Pour lutter contre les nuisances, nous prendrons aussi des dispositions particulières pour l'extinction des luminaires la nuit dans nos plaines de jeux.

Si les nuisances sont donc toujours bien présentes, elles ont objectivement régressé, notamment par une présence policière dissuasive et d'autres dispositions interdisant le stationnement des fêtards dans des quartiers de La Glanerie.

Il n'empêche, la vigilance ne peut être relâchée, et la présence policière à la sortie des soirées reste indispensable pour sécuriser les lieux et la circulation en ces moments critiques.

Le plan de nettoyage des abords et quartiers avoisinants, mis en place en concertation avec les responsables de la discothèque, a montré certaines limites et sera réexaminé.

La sécurité doit aussi être assurée quand surviennent des événements fortuits nécessitant l'intervention de divers services extérieurs (Police, Secours, ...). Le plan communal d'urgence, qui doit permettre de définir une organisation aussi précise que possible de ces situations d'urgence, sera repensé.

Par ailleurs, Rumes vient d'être choisie comme commune-pilote dans le projet BRAVO, mené par la Zone de Secours de Wapi en partenariat avec la Fondation des Grands Brûlés. Il s'agit d'une opération de sensibilisation de nos enfants des 3^{ème} et 4^{ème} primaires à la sécurité incendie.

La sécurité routière : « un caillou dans le soulier »

Pour lutter contre les excès de vitesse dans nos rues, nous multiplierons auprès du SMIR les demandes de contrôles de prévention.

Nous avons également sollicité et obtenu de la Zone de Police la pose de Lidars (radars répressifs).

Des dispositifs de sécurité innovants peuvent être envisagés aux endroits plus dangereux. Leur coût n'étant pas « donné », nous tenterons de les intégrer dans un appel à projets du pouvoir subsidiant.

Afin de sécuriser les usagers faibles dans leurs déplacements, nous avons prévu :

- la création d'une voie piétonne sécurisée à la rue El'Bail (entre le chemin Saint-Martin et la rue de la Croisette), en concertation avec les riverains.
- la réfection de la piste cyclable de la rue de Florent de façon à sécuriser les deux-roues.
- de réaliser dans diverses rues un marquage au sol spécifique pour les cyclistes et d'aménager des parkings à vélos sécurisés au centre de nos trois villages.
- de lancer dans nos écoles le brevet vélo en collaboration avec « Pro Vélo » et de poursuivre les animations dans les écoles sur la sécurité routière, en collaboration avec l'APPER.
- de commencer prochainement les travaux d'aménagement de la « voie de pierre » entre la rue du sentier et la cité Soyer, travaux pour lesquels nous avons déjà obtenu les subsides.
- de renforcer la sécurité aux abords des écoles aux heures de pointe.
- d'installer d'autres dispositifs sur base d'analyses de trafic qui permettent d'objectiver les demandes des riverains.

Sport et Culture

« Le sport c'est la santé ! »

Dans notre société actuelle, **le sport** joue un rôle incontestable sur le maintien de la forme et de la santé. Praticué régulièrement et correctement, le sport permet de lutter contre la sédentarité, de prévenir certaines maladies et procure un bien-être général. Il n'est pas donc un luxe mais une nécessité.

Nous continuerons à proposer des activités sportives abordables financièrement pour tous nos citoyens.

L'activité sportive a également un objectif social indéniable, notamment chez les jeunes qui, encadrés et formés, y trouvent leur épanouissement personnel et un apprentissage à la vie en commun. Nos clubs sportifs y sont pour une large part et continueront à bénéficier du soutien financier et logistique communal.

Ainsi, la promotion de la pratique sportive reste une de nos priorités. Elle se concrétisera aussi par la mise en valeur de nos sportifs locaux, espoirs et confirmés, via l'attribution d'un mérite sportif communal.

Notre volonté est aussi de viser un large public et donc de développer l'offre d'activités pour toutes les catégories d'âge chez les valides et moins valides.

Des stages multisports et de psychomotricité supplémentaires seront programmés pour nos jeunes, en partenariat avec Hainaut Sports.

Ces objectifs et propositions nouvelles seront rencontrés avec la concrétisation attendue du projet de construction d'un hall sportif. Il répondra à une forte demande de nos concitoyens. Ce projet a pour ambition de devenir un « pôle sportif » d'envergure, entraînant dans son élan, à plus long terme, d'autres aménagements, tels des terrains de football, et de tennis.

Une telle infrastructure nécessite un fonctionnement rigoureux et parfaitement contrôlé. Nous mettons en œuvre une étude financière des différents modes de gestion d'un tel ensemble avec les juristes et fiscalistes de l'association des établissements sportifs (AES) afin d'en assurer le bon fonctionnement et d'en limiter l'impact financier pour notre commune.

Nous mettrons tout en œuvre pour améliorer au mieux la qualité des plaines de jeux communales. Nous répondons pour le moment à un appel à projets qui pourrait permettre la création d'un espace ludique attendu à Taintignies.

La culture participe activement au développement de chacun et à l'éducation des enfants. Elle doit permettre à tous, aux moins favorisés également, de s'ouvrir sur le monde qui les entoure.

La nouvelle mandature s'ouvrira avec la construction de la maison rurale sur le site de la résidence de la Baille. Ce nouvel outil qui comprendra la bibliothèque ainsi que des salles de réunions et activités répond à un réel besoin, tant des bibliothécaires que des utilisateurs. L'ouverture de la bibliothèque-ludothèque avec un espace beaucoup plus lumineux et spacieux permettra à tous, et tout particulièrement aux groupes, de se mouvoir très facilement entre les rayonnages fort bien garnis de collections et de jeux très variés.

La bibliothèque qui connaît un succès grandissant, grâce à l'accueil souriant et à l'écoute permanente de son personnel et à l'offre sans cesse renouvelée de ses collections poursuivra sa progression dans son nouvel écrin.

Le nouvel espace permettra également l'archivage des documents du patrimoine rumois, archivage rendu impossible par l'exiguïté des locaux actuels.

Les salles voisines permettront la tenue d'ateliers (musique, poterie, ...), d'activités lecture, de conférences, ... et accueilleront l'espace public numérique. Les animations jeux actuellement délocalisées pourront être organisées de manière optimale sans nécessiter un déménagement source de désagréments.

Les partenariats avec la crèche communale « Champs et Gazouillis », avec les écoles, avec le CPAS, ... continueront à être privilégiés, soit sur place, soit en décentralisation.

Les collaborations avec des intervenants locaux ou extérieurs (Exploration du Monde, Jeunesses Musicales de Wallonie Picarde, ...) font face à une demande de nombre de nos concitoyens et se poursuivront à la Maison du Village et/ou à la Maison rurale.

Le mérite culturel récompensant un concitoyen et/ou une association s'étant mis en évidence sera attribué tous les deux ans et nous continuerons à encourager les organisateurs du festival BD qui contribuent à donner une image positive de Rumes par une aide logistique et un subside.

Nous continuerons à mettre à l'honneur ceux de nos citoyens qui par leurs talents et leur notoriété, ont contribué au renom de notre commune.

Après la parution du bel ouvrage de quatre de nos concitoyens « Nos villages dans la tourmente de la grande guerre », un autre livre sur nos villages au XX^e siècle est en préparation grâce à la contribution de nombreux citoyens qui nous ont permis de rassembler nombre de documents d'époque.

Le patrimoine funéraire de nos cimetières sera lui aussi mis en évidence dans une prochaine publication.

La culture chez nous revêt aussi, et c'est heureux, des aspects populaires. Nous pensons à notre géant Gaston, au « Beau Vélo de Ravel », au « Week-end Wallonie Bienvenue » ... Nous ne manquerons pas, durant cette nouvelle mandature de saisir de nouvelles opportunités qui apportent une vraie valeur ajoutée à notre vie en commun.

Quant au devoir de mémoire, le projet immédiat réside dans la célébration du 75^{ème} anniversaire de la libération qui permettra de rappeler avec le faste adéquat le statut de premier village belge libéré, officiellement conféré à La Glanerie. Nous espérons fédérer toute nos familles dans cet événement qui appartient à tous et nous ne manquerons pas d'y associer activement les enfants de nos écoles et les jeunes de nos mouvements.

Travaux

Les routes, les sentiers, les cimetières, le patrimoine : le travail ne manque pas

L'amélioration de notre réseau routier, de nos « voyettes » et de nos cimetières nous tient à cœur.

Nous utiliserons les fonds du Plan d'Investissement Communal (PIC), alimenté à 60 % par la Région, mais dont le montant n'est plus ce qu'il était, pour doser au plus près les plus gros travaux à financer et qui restent à définir en fonction des états des lieux à dresser.

Nous avons en projet de :

- poursuivre le travail de remplacement des dalles de béton
- réfectionner une partie de la rue de Clairmaie : le marché a été attribué
- créer des trottoirs dans certaines rues
- sécuriser et embellir la rue Reine Astrid

Le P.C.D.R. prévoit aussi la rénovation de la place Roosevelt. Sa programmation tiendra compte de l'état d'avancement du projet du hall sportif.

Côté patrimoine, nous pensons :

- mettre en valeur le site classé du calvaire de Rumes
- rénover le pont de la libération de La Glanerie
- aménager le site du Gros Tilleul de La Glanerie
- rénover les façades des habitations de la placette de La Glanerie
- soigner le sentier situé sur l'ancienne voie de chemin de fer à Rumes
- réaménager les locaux de l'administration communale et du CPAS

Nous avons aussi en tête :

- d'assurer le bon suivi et de servir d'interface entre la population et Ipalle dans le projet de création d'une station d'épuration à La Glanerie, que nos efforts de lobbying ont permis d'obtenir.
- d'aménager progressivement des espaces couverts pour les cérémonies multiconfessionnelles dans nos cimetières

La lutte contre les inondations : un sujet plus que jamais d'actualité

Il s'agit là d'un sujet sensible et complexe. De nombreuses actions ont déjà été entamées pour y remédier.

Ces actions seront poursuivies, au Plouy notamment, à la rue de l'Église également.

Le partenariat avec la Province de Hainaut, pour le nettoyage complet de l'Elnon, du Rufaluhe et de la Cleppe a débuté.

Et de même pour la création de bassins d'orages le long de l'Elnon dans le cadre d'un projet Interreg, aujourd'hui retenu et financé.

Sur base d'expériences récentes, nous avons décidé d'un plan d'inspection télévisuelle préalablement au curage du réseau d'égouttage. Nous le financerons via le droit de tirage auprès de l'intercommunale Ipalle

Nous serons particulièrement vigilants sur l'entretien régulier de nos avaloirs et des fossés communaux.

Emploi et économie

Deux mots qui représentent la réalité de la vie dans notre commune.

Notre commune a été très entreprenante dans sa volonté du maintien de l'emploi. Nous ne reviendrons pas sur les avancées enregistrées durant ces 6 ans. Elle compte poursuivre dans la même voie, avec la même volonté de responsabiliser davantage et de valoriser son personnel dans ses fonctions.

Sur un plan plus général, il nous semble important de poursuivre et de développer certaines actions en faveur de l'emploi et de nos PME.

Nous proposons :

- un soutien franc et constant à notre dynamique ACARTI dans ses différentes manifestations, dont l'emblématique salon « Bâti-Rumes ».
- dans la mesure des possibilités légales, l'attribution des travaux ou marchés communaux aux PME locales.
- comme indiqué plus haut, la diffusion par voie digitale d'annonces de manifestations locales et d'actions commerciales.
- en partenariat avec IDETA, d'étudier la création d'une zone d'activité économique pour les artisans, PME et TP., qui aborde aussi la question du parking des poids lourds.
- une actualisation permanente du répertoire des commerçants et indépendants sur le site internet de la commune.
- Nous envisageons toujours d'honorer le savoir-faire de nos ouvriers du bâtiment par l'installation d'une statue à l'entrée du village.

Solidarités nouvelles et citoyenneté

La vie dans nos villages se fonde sur le « vivre ensemble », toutes générations confondues. Bien des actions sont déjà menées dans ce sens. La volonté du Collège est de renforcer la cohésion sociale ainsi que la lutte contre les inégalités et la pauvreté, en favorisant l'accès à la culture pour tous les publics, en prônant l'ouverture aux « autres », en valorisant l'interculturalité, tant nécessaire dans notre monde en mutation.

Des démarches sont entreprises afin de développer **un Plan de Cohésion Sociale (PCS)**.

La solidarité : le quotidien du C.P.A.S.

De nombreux services utiles sont déjà en place et s'adressent à l'ensemble de la population précarisée ou non, à toutes les couches sociales et tranches d'âge.

Outre le renforcement des synergies Commune-CPAS, dont nous avons déjà parlé, nous soutiendrons notre centre public d'action sociale dans l'accomplissement de ses missions, à savoir :

- Maintenir et développer les services visant à l'accès de tout citoyen aux droits fondamentaux (repas à domicile, taxi social, service d'aide-ménagères, logement, aides en espèces, bons de chauffage ...)
- Privilégier une logique d'accompagnement de qualité du bénéficiaire.
- Maintenir les services de médiation de dettes et de gestion budgétaire.
- Intensifier la réinsertion socioprofessionnelle (article 60, formations ...)
- Poursuivre la lutte contre l'isolement et soutenir le développement d'une vie sociale diversifiée et de qualité. (animations des aînés- articles 27- ateliers « papotes et papilottes » ...)
- Organiser, dans de nouveaux locaux, la distribution de colis alimentaires, y installer le magasin de seconde main et veiller à intensifier son action.

Toutes ces missions et tous ces services, qui font partie du quotidien du Personnel du CPAS, seront développés dans la note de politique sociale du Centre.

L'éducation de nos enfants : au cœur du « vivre ensemble »

La journée annuelle de l'Enseignement et l'organisation des Olympiades d'orthographe au bénéfice des enfants de nos cinq écoles sont de belles spécificités de notre commune rurale. Toutes deux permettent aux enfants des nos cinq écoles de se rencontrer et contribuent à leur apporter une plus-value sur les plans sportif, culturel et citoyen.

Attachée au principe « Un enfant = un enfant », quelle que soit l'école qu'il fréquente, notre commune s'engage à poursuivre le régime des avantages sociaux prévu par le décret de la Communauté française du 7 juin 2001 pour les écoles libres de l'entité.

Ces avantages reprennent l'organisation de la cantine scolaire, la surveillance des repas de midi, les différentes garderies de la journée, le matériel nécessaire au bon fonctionnement de ces garderies et les transports ainsi que l'entrée à la piscine.

Nous proposons également un subside communal pour permettre l'organisation du cours de néerlandais en 3^{ème} et 4^{ème} année primaire.

Dans le cadre du conseil communal des enfants, des boîtes à livres ont été créées et disposées dans chacune des écoles de notre entité afin de partager des connaissances entre enfants. Nos jeunes sont désireux de donner une seconde vie aux livres qui dorment dans leur bibliothèque privée.

La solidarité avec les plus fragiles : une des clés du « vivre ensemble »

En 2017, notre commune a participé au « Relais pour la vie ». Ce fut une formidable expérience que nous proposons de renouveler en 2019 et au-delà. Nous inciterons notre personnel et les citoyens à y participer en grand nombre et à constituer une équipe solidaire et sensible à la lutte contre le cancer.

Nous souhaitons favoriser les actions d'ouverture au monde du handicap chez les enfants mais également chez les adultes en collaboration avec les institutions locales.

La commune souhaite poursuivre l'intégration de la personne handicapée et développer des aménagements dans le cadre du label « Handicity ».

Elle continuera à honorer ses engagements en intégrant dans son personnel des personnes en situation de handicap.

La commune s'engage à garder un coût réduit pour les locations des locaux communaux en vue d'apporter son soutien aux associations locales qui veillent à l'intégration et au bien-être des personnes fragilisées par un handicap.

Nous veillerons aussi à permettre à nos agents communaux de se rendre au domicile des citoyens handicapés qui ne peuvent se déplacer pour leurs démarches administratives.

L'intergénérationnel : un duo gagnant

Jeunes et aînés : tous doivent pouvoir trouver leur place dans l'organisation sociale.

Nous devons donner les moyens à nos aînés de rester des acteurs de la vie communautaire. Le **Conseil consultatif des aînés** n'a pu être mis en place durant la mandature précédente. Nous veillerons à le relancer.

Les projets ne manquent pas : un nouveau cours d'informatique (plus ciblé) est sollicité ainsi que de nouvelles activités physiques et cérébrales.

Par ailleurs, le C.P.A.S. poursuivra les animations à l'intention des personnes âgées.

Chez les plus jeunes, le **Conseil communal des enfants** est une belle porte vers l'engagement citoyen. Nous soutiendrons la motivation des jeunes conseiller(e)s et nous les épaulerons dans leurs initiatives notamment dans leurs rencontres et échanges avec les Aînés ou les personnes handicapées, comme les résidents et le Personnel du Home Philippe.

Nous continuerons à motiver les jeunes générations en vue d'une participation active aux cérémonies patriotiques.

La citoyenneté : moteur d'un nouveau type de gouvernance

Comme l'actualité récente nous le montre chaque jour, le citoyen veut être aujourd'hui un partenaire informé des projets qui le concernent

Il est impératif d'en tenir compte dans la gestion communale, à plusieurs niveaux.

Nous veillerons à renforcer la participation citoyenne aux décisions par l'organisation de rencontres qui, selon les sujets, seront tantôt ouvertes à tous, tantôt aux habitants d'un quartier ou aux riverains d'une rue.

Nous étudions aussi les modalités d'une sélection de projets participatifs d'intérêt général.

Nous proposerons par ailleurs d'installer sur le site communal une « boîte à idées » qui permettra à nos concitoyens d'émettre ses propositions et d'exprimer ses attentes.

C'est d'ailleurs suite à une proposition citoyenne que nous avons décidé de désigner au sein du Collège un(e) responsable du bien-être animal.

Cet engagement particulier nous a déjà permis de répondre à deux appels à projets pour l'octroi de subsides destinés à favoriser la résolution de la problématique des chats errants et des désagréments occasionnés par leur prolifération incontrôlable.

Afin d'apporter un soutien à nos citoyens, nous avons également participé à la campagne de stérilisation et d'identification des chats domestiques.

Services de proximité et communication

La communication et l'usage des services numériques sont des réalités incontournables de notre société actuelle. Le site internet communal a été rénové mais nous souhaitons le développer plus encore et le rendre davantage opérationnel pour nos concitoyens.

Nous avons pour projet la mise en place d'un portail communal électronique complet menant vers un Rumes 2.0 avec plus d'informations et de services ainsi que l'organisation de séances de formation pour que tous puissent maîtriser l'outil informatique.

Par ailleurs, les réseaux sociaux sont aujourd'hui présents dans notre quotidien. Nous envisageons, par leur biais, d'améliorer la communication entre les citoyens et la commune. Notamment pour ce qui concerne l'évènementiel, les initiatives venant des clubs et associations et toutes autres informations qui concernent la vie citoyenne.

Nous étudierons les modalités et les conditions de placement de panneaux digitaux pour la diffusion d'annonces de manifestations locales et d'actions commerciales.

Nous souhaitons tendre pas à pas vers une Smart City.

L'agenda trimestriel récemment « relooké » est très attendu par nos concitoyens et apprécié par toutes les associations qui ont ainsi l'occasion de publier les infos reprenant leurs activités.

Le bulletin communal permet quant à lui de s'arrêter sur quelques activités communales avec un compte-rendu accompagné de photos. Il permet aussi de présenter l'un ou l'autre dossier concernant les habitants de notre entité et fournit des informations pratiques (dons de sang, ...).

Nous poursuivrons l'information aux citoyens via ces deux moyens de communication.

Notélé constitue indéniablement un plus pour l'information des Rumois. Beaucoup d'entre eux regardent régulièrement notre chaîne régionale et nous continuerons à insister auprès de ses responsables pour couvrir au mieux les évènements de la vie de nos trois villages.

Le Plan Communal de Développement Rural (PCDR) prévoit notamment l'aménagement de l'ancienne maison communale de Rumes en locaux multi-services. Nous veillerons à le mettre en œuvre au terme d'une sélection concertée des services concernés.

Nous espérons vivement pouvoir continuer à accueillir la permanence pensions que nous avons lancée et qui rencontre un réel intérêt.

Nous avons aussi obtenu de la Maison de l'Emploi l'organisation mensuelle de deux permanences dans notre maison communale, à l'intention des demandeurs d'emploi qui souhaitent un accompagnement actif dans leurs recherches. Nous veillerons à les maintenir au bénéfice de ceux qui ne disposent pas de moyens de transport vers Antoing, siège de la M.E.

Conclusion

Ce programme identifie la trajectoire des enjeux et projets principaux que nous avons retenus pour notre commune en ce début de mandature. Il est aussi l'expression de nos ambitions. Mais comme nous l'avons souligné en préambule, celles-ci seront demain confrontées aux « conditions de la route » et devront s'y adapter.

La vie est ainsi faite, et l'action politique n'y échappe pas, qu'elle ne permet pas de figer une fois pour toutes les choses six ans à l'avance. C'est une question de bon sens.

Ce document, dans pratiquement tous les sujets qu'il aborde, exprime cependant une ambition et une volonté de susciter l'adhésion.

Nous tous, qui sommes attachés à notre commune, qui cherchons le meilleur pour elle et ses habitants, nous pouvons nous retrouver dans cette feuille de route, par-delà nos différences.

En réunissant nos énergies et celles de nos concitoyens volontaires, nous pourrons mieux y parvenir et continuer à faire de notre entité, demain comme hier, « une commune où il fait bon vivre ».

Au nom du Collège communal,

Michel Casterman, Bourgmestre